

**Note d'information relative à l'offre de Parts de classe D-'Sympathisants'
par la société coopérative urbike**

Le présent document a été établi par urbike SC.

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.

Cette note d'information est correcte à la date du 14 février 2022.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	- L'importante concurrence de sociétés actives dans la logistique, dont le business model repose sur de la main-d'œuvre précarisée (que ce soit ou non dans le cadre de l'économie de plateforme)
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Les évolutions légales en termes de droit du travail pour les travailleurs de plateforme. - Le fait que le prix du marché du transport n'inclut pas les externalités produites (en termes de mobilité, d'environnement, de santé et qualité de vie). Il en résulte que le prix du transport à vélo concurrence difficilement celui de la livraison en petit camion/camionnette. - La lenteur du changement de mentalité des acteurs traditionnels. <p>Effet potentiel de ces risques sur urbike et ses investisseurs : ralentissement de la rentabilisation des activités de livraisons et de la croissance du chiffre d'affaires. Pour mitiger ces risques et leurs impacts, urbike travaille à conscientiser et à former des organisations privées et publiques pour accélérer le changement des mentalités et la reconnaissance des impacts de la logistique urbaine décarbonée et socialement responsable.</p>
Risques propres à l'émetteur - liés aux subventions :	urbike ne dépend pas de subventions récurrentes pour ses activités. Certains projets de recherche ou de test sont subventionnés, les risques qui y sont liés sont isolés dans le plan financier.
Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	Urbike repose sur un conseil d'administration et une équipe de gestion solides, aux profils riches et complémentaires. La coopérative a démarré la mise en place d'une gestion participative, qui constitue une incroyable opportunité et une belle innovation. Cependant, cela reste un pari risqué qui demande une gouvernance bien réfléchie et agile afin d'éviter le risque de ralentissement des prises de décision.

Partie II : Informations concernant l'émetteur.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Avenue Van Volxem 233 - 1190 Bruxelles - Belgique
1.2 Forme juridique	Société Coopérative
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 0692.733.319
1.4 Site internet	urbike.be
2. Activités de l'émetteur	Livraison à vélo, conseil et formation en cyclologistique et distribution urbaine, revente de remorques et de modules de livraison
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Un seul coopérateur détient plus de 5% du capital : SmartCoop SC (17,31% du capital, 2,1% des parts)

4. Éventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	N/A
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	Gaëtan Herinckx, Charles-Antoine Kervyn, Delphine Lefebvre, Renaud Sarrazin, Pierre Hanoune, Philippe Lovens
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Delphine Lefebvre, Renaud Sarrazin, Pierre Hanoune, Philippe Lovens
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Delphine Lefebvre, Renaud Sarrazin, Pierre Hanoune, Philippe Lovens
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	320.796 euros
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	N/A
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	N/A
9. Identité du commissaire aux comptes.	N/A

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	En annexe : les comptes 2018/2019 et de 2020. Les comptes annuels relatifs à l'exercice 2018/2019 et à l'exercice 2020 n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.
2. Fonds de roulement net.	Le fonds de roulement net calculé au 31/12/2021 est de 295.366 euros. Il est donc suffisant au regard des obligations actuelles de la structure sur les douze prochains mois.
3.1 Capitaux propres.	Au 31/12/2021, le ratio de solvabilité pour urbike est de 31.35%. Le niveau des capitaux propres est de 314.877 euros, dont 329.396 euros de subsides en capital.
3.2 Endettement.	Niveau d'endettement financier au 31/12/2021 <ul style="list-style-type: none"> - Prêt subordonné Brusoc : 105.627 euros - Emprunt Oxygen (subordonné) : 100.000 euros - Leasing matériel roulant : 89.302 euros

	- Avance à terme / affacturage : 150.000 euros
3.3 Date prévue du break-even.	Mi 2025
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale.	2027
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	<p>La dernière situation financière finalisée date du 31/12/2020. Urbike clôturait son exercice comptable en léger bénéficiaire, prouvant la viabilité financière de son modèle économique à petite échelle.</p> <p>L'année 2021 a lancé le processus de mise à l'échelle des activités, impactant de manière significative la situation commerciale et financière d'urbike. La coopérative s'est considérablement agrandie, l'équipe, composée de 35 personnes en fin d'année, a parcouru 80.000 kilomètres pour livrer 115.000 colis évitant l'émission de 15 tonnes de CO2. Cette première phase de développement a nécessité un investissement important pour la coopérative, la construction du socle permettant de soutenir la croissance de son impact : au point de vue organisationnel (mise en place d'une équipe de dispatching, d'une ligne de tri, d'un atelier vélo,...), solution IT, infrastructure, matériel roulant, formation, R&D, encadrement.</p> <p>Cette phase de construction se prolongera encore 3 années avant de revenir à une situation financière équilibrée.</p>

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	N/A
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	100 euros, soit 1 part D « sympathisants »
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	N/A
2. Prix total des instruments de placement offerts.	500.000 euros
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	14/02/2022
3.2 Date de clôture de l'offre.	13/02/2023 - L'émetteur se réserve toutefois le droit de mettre fin anticipativement à la présente offre sur simple décision du Conseil d'Administration.
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions

<p>4. Droit de vote attaché aux parts.</p>	<p>Au sein de la coopérative, il existe 5 catégories de parts.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les parts de classe A, - ou parts garants - les parts de classe B, ou parts “coursiers actifs au sein des projets urbike ou personnel urbike” - les parts de classe C - ou parts “partenaires”, réservées aux clients et fournisseurs d’urbike. - les parts de classe D - ou parts “sympathisants”, faisant l’objet de la présente offre, - les parts de classe E - ou parts “investisseurs”, réservées aux investisseurs institutionnels, aux entreprises d’investissement et aux professionnels du secteur financier. <p>Tous les coopérateurs ont une voix égale en toutes matières aux Assemblées générales, quel que soit le nombre de parts dont ils disposent.</p> <p>Toute modification du but et/ou de l’objet de la coopérative exige, outre les quorums légaux, l’approbation de la majorité des coopérateurs de classe A.</p>
<p>5. Modalités de composition du Conseil d’administration.</p>	<p>La société est administrée par minimum trois administrateurs, coopérateurs ou non, nommés par l’Assemblée générale pour une durée de trois (3) années et en tout temps révocables par elle pour un juste motif.</p> <p>Pour autant que les candidatures le permettent, deux (2) membres au moins sont désignés par l’Assemblée générale des coopérateurs parmi les candidats proposés par les coopérateurs titulaires de parts A (les « administrateurs de catégorie A »),</p> <p>Pour autant que les candidatures le permettent, dès que la classe B atteint 40 coopérateurs, un (1) membre au moins est désigné par l’Assemblée générale des coopérateurs parmi les candidats proposés par les coopérateurs titulaires de parts B,</p> <p>Si une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l’exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. En aucun cas, une indemnité de départ ne peut être allouée à un administrateur sortant.</p> <p>Les administrateurs sont rééligibles.</p> <p>En cas de vacance d’un poste d’administrateur par suite de décès, démission ou autre cause, les administrateurs restants ont le droit d’y pourvoir provisoirement en respectant les règles de représentation décrites ci-avant. Dans ce cas, l’Assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, confirme ou non le mandat de l’administrateur coopté. L’administrateur désigné et confirmé dans les conditions ci-dessus termine le mandat de son prédécesseur, sauf si l’Assemblée générale en décide autrement.</p>

6. Frais à charge de l'investisseur.	Il n'y a pas de frais à charge de l'investisseur.
7. Allocation en cas de sursouscription	Remboursement des derniers arrivés.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	<p>Les montants recueillis seront utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour l'investissement e.a. dans des vélos, remorques et autres modules de cyclologistique, - pour financer les besoins (personnel, hubs, matériel roulant, IT...) liés à la mise en place d'une organisation qui permettra de faire face à la croissance attendue. <p>Passage projeté de 2021 à 2026 de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 115.000 colis livrés/an à 600.000 colis - 80.000 km de camionnettes évitées à 300 000 km - 15 tonnes de CO2 non-émises à 100 tonnes de CO2/an - 35 à 90 travailleurs (en créant des emplois durables et de qualité)
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	<p>Le montant total du financement prévu est de 1.100.000 euros, réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissements (2022-2024) : 350.000 euros (matériel roulant : vélos-cargos, remorques et équipements) - Déploiement de l'équipe, mise en place de la structure organisationnelle permettant d'accueillir le volume de livraison attendu: ressources humaines, infrastructure, formation, encadrement, entretiens... (300.000 euros en 2022-2024) - Remboursement de la dette existante (300.000 euros) - Réserve de liquidité (150.000 euros) <p>urbike souhaite que le présent appel à l'épargne contribue à ce financement nécessaire à hauteur de 500.000 euros. Le reste sera financé par d'autres sources (voir ci-dessous)</p>
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	<ul style="list-style-type: none"> - Il est prévu de renouveler les prêts financiers existants et de faire appel à de nouveaux prêts subordonnés (auprès d'opérateurs financiers déjà engagés et de nouveaux) en ne dégradant pas notre ratio d'endettement, pour un montant de 450.000 euros. Ces outils sont acquis avec une certitude de 75%. - Des contacts sont en cours avec des fondations, partenaires et fonds d'investissements pour participer au financement (en capital) de la mise à l'échelle des

	<p>activités d'urbike et de ses impacts. (150.000 euros). Ces outils sont acquis avec une certitude de 75%.</p> <p>En cas de non concrétisation de ces pistes, urbike prévoit de proposer à son Assemblée Générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit de revoir à la baisse ses ambitions de développement et, de ce fait, de ses impacts - soit de réfléchir à une stratégie alternative pour atteindre ses objectifs
<p>4. Pour plus d'information veuillez consulter le plan financier à 5 ans disponible sur demande à l'adresse : coop@urbike.be</p>	

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Les instruments de placements offerts sont des actions. Il s'agit de parts coopérateurs de catégorie D (sympathisants). Ces parts sont réservées à toute personne physique ou morale qui adhère à la philosophie et à l'objet de la société.
2.1 Devise des instruments de placement.	Euro
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Parts coopérateurs de catégorie D (sympathisants).
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	100 euros
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2021	Valeur comptable au 31/12/2021 : 78.18 euros
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	Le coopérateur sortant a exclusivement droit au remboursement de sa participation, c'est-à-dire le montant réellement libéré et non encore remboursé pour ses parts, sans que ce montant ne puisse cependant être supérieur au montant de la valeur d'actif net de ces parts telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés. La valeur de l'action ne pourra en aucun cas dépasser la valeur de la souscription.
2.6 Plus-value	Les éventuelles plus-values sont interdites par les statuts d'urbike SC
3. Modalités de remboursement.	Le paiement intervient dans le courant de l'exercice suivant, pour autant que les fonds propres de la Société consécutifs à cette sortie, ne l'empêchent pas de satisfaire aux tests de solvabilité et de liquidité. Si tel était le cas, le droit au paiement est de plein droit postposé jusqu'à ce que les distributions soient à nouveau permises. Ces paiements pourront, en fonction de la

	<p>situation de la société et sur décision du Conseil d'administration, être réalisés en une fois ou par tranche. Aucun intérêt n'est dû sur ce montant.</p> <p>En cas de décès d'un coopérateur, le paiement de la fraction de valeur correspondante aux droits de succession intervient en tout état de cause au plus tard dans les six mois de la notification du décès à la coopérative.</p>
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	<p>Dernier rang. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.</p>
5.Éventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	<p>Les parts sont cessibles entre vifs ou transmissibles pour cause de décès à un ou à des coopérateurs détenant au moins une part de la catégorie correspondant à celle qui est l'objet de la cession.</p> <p>En outre, après agrément écrit de l'organe compétent, les parts peuvent être cédées ou transmises à des tiers, personnes physiques ou morales mais à condition que ceux-ci entrent dans une des classes et remplissent les conditions d'admission requises par les statuts.</p> <p>Cet agrément est de plein droit réputé acquis 90 jours après réception de l'avis de cession à la Société. Tout refus d'agrément se matérialise par une décision, notifiée avant l'échéance des 90 jours précités, à l'adresse du coopérateur cédant.</p>
6. Politique de dividende	<p>Le dividende octroyé aux associés sur les parts du capital social ne peut dépasser 6% de la valeur nominale des parts sociales après retenue du précompte mobilier.</p> <p>La structure a l'intention de distribuer des dividendes à partir du moment où les finances le permettront, en sachant que de nombreux facteurs conjoncturels et incertains impacteront la situation financière d'urbike. Notons que toute distribution de dividendes est soumise au vote des coopérateurs en Assemblée générale.</p>
7. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	<p>Sera fixée par l'Assemblée générale</p>

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la	<p>Urbike estime que les souscriptions de parts en vertu de la présente offre ayant lieu avant le 20 mars 2022 sont éligibles au mécanisme de réduction</p>
--------------	---

fiscalité :	<p>d'impôt sur les revenus dans le cadre du système d'incitation fiscale « Tax Shelter pour Start-Up ». Le montant total maximal d'apports fiscalement favorisés via ce mécanisme (500.000 euros) n'est pas atteint dans le chef d'urbike à la date de publication de la présente note.</p> <p>Dans les limites précitées et moyennant le respect des conditions légales relatives à ce mécanisme dans leur chef, les investisseurs pourront bénéficier d'une réduction d'impôts de 45% du montant investi.</p> <p>Urbike estime que les souscriptions de parts en vertu de la présente offre ayant lieu le 20 mars 2022 et ultérieurement sont éligibles au mécanisme de réduction d'impôt sur les revenus dans le cadre du système d'incitation fiscale « Tax Shelter pour Scale-up ».</p> <p>Ce dispositif est applicable pour un montant total maximal d'apports fiscalement favorisés de 1.000.000 euros, diminué du montant qui aura effectivement été favorisé fiscalement par le biais de l'application de la réduction "Tax Shelter pour Start-up" visée ci-dessus.</p> <p>Dans les limites précitées et moyennant le respect des conditions légales relatives à ce mécanisme dans leur chef, les investisseurs pourront bénéficier d'une réduction d'impôts de 25% du montant investi.</p> <p>Pour plus d'information sur ces mécanismes, les conditions d'accès et la limite maximale d'investissement par période imposable et par personne, voir le FAQ disponible sur le site du SPF finances : https://finances.belgium.be/fr/particuliers/avantages_fiscaux/investir-dans-petite-entreprise-tax-shelter-start-up-scale-up</p>
	<p>Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les dividendes. Toutefois, les personnes physiques soumises à l'impôt sur le revenu sont exemptées de la retenue à la source sur le premier versement des dividendes. Pour l'année de revenus 2021, année d'évaluation 2022, le montant de l'exonération est de 800 €.</p>
Plainte concernant le produit financier	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à coop@urbike.be</p> <p>Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).</p>

Annexes:

- Comptes annuels 2018/2019
- Comptes annuels 2020

Bilan : Actif

31-12-19

IMMOBILISE

I. Frais d'établissement	-
II. Immobilisations incorporelles	14.746,62
III. Immobilisations corporelles	54.904,62
<i>Terrains et constructions</i>	-
<i>Installations, machines et outillage</i>	-
<i>Mobilier et matériel,</i>	-
<i>Matériel roulant</i>	-
<i>Leasing</i>	54.904,62
<i>Autres immobilisations</i>	-
<i>Immobilisations en cours et acomptes</i>	-
IV. Immobilisations financières	10.675,00
Total immobilisé	80.326,24

ACTIFS CIRCULANTS

V. Créances à plus d'un an	-
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	18.191,00
<i>Stocks</i>	18.191,00
<i>Commandes en cours d'exécution</i>	-
VII. Créances à un an au plus	366.744,32
<i>Créances commerciales</i>	48.064,73
<i>Autres créances</i>	318.679,59
VIII. Placements de trésorerie	-
IX. Valeurs disponibles	107.033,69
X. Comptes de régularisation	2.766,33
Total actif circulant	494.735,34

TOTAL DE L'ACTIF**575.061,58**

Bilan avant affectation: Passif

	<u>31-12-19</u>
CAPITAUX PROPRES	
I. Capital	280.400,00
<i>Capital souscrit</i>	292.700,00
<i>Capital non appelé</i>	-12.300,00
II. Primes d'émission	-
III. Plus-values de réévaluation	-
IV. Réserves	-
<i>Réserve légale</i>	-
<i>Réserve indisponible</i>	-
<i>Réserve immunisée</i>	-
<i>Réserve disponible</i>	-
V. Reports	-230.897,64
<i>Bénéfice (perte) reportée</i>	-
<i>Bénéfice (perte) de l'exercice</i>	-230.897,64
VI. Subsidés en capital	176.379,00
Total capitaux propres	<u>225.881,36</u>
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	
Provisions pour risques et charges	-
Impôts différés	-
Total provisions et impôts différés	<u>-</u>
DETTES A LONG TERME	
Dettes financières	150.265,48
Autres dettes	-
Total dettes à long terme	<u>150.265,48</u>
DETTES A COURT TERME	
Dettes à plus d' un an échéant dans l'année	26.934,03
Dettes financières	-
Dettes commerciales	147.850,32
Acomptes reçus sur commande	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	10.309,18
<i>Impôts</i>	-
<i>Onss</i>	-
<i>Rémunerations</i>	4.519,75
<i>Autres dettes sociales</i>	5.789,43
Autres dettes	-
Comptes de régularisation	13.821,21
Total dettes à court terme	<u>198.914,74</u>
TOTAL DU PASSIF	575.061,58

Compte de résultat

	<u>31-12-19</u>
CHIFFRES D'AFFAIRES	
Ventes	154.580,14
Autres produits	33.165,00
Produits financiers	220.487,87
Produits exceptionnels	-
	<u>408.233,01</u>
CHARGES D'EXPLOITATION	
FRAIS GENERAUX	
Marchandises et sous-traitants	66.048,71
Loyers et charges	2.000,00
Energie, eau...	-
Communications (tél, fax, poste...)	47,49
Frais de bureau	5.143,24
Documentation, formation...	124,25
Honoraires divers	31.767,85
Autres services	2.231,51
Frais de voitures et déplacements et transport	3.211,63
Frais de réception et de représentation	3.997,59
Publicité, marketing	2.846,58
Assurances	1.939,00
Voyages	1.364,42
Amortissements	28.262,72
Autres charges d'exploitation	695,00
Charges financières	15.072,52
	<u>164.752,51</u>
FRAIS DE PERSONNEL	
Intérimaires	-
Management team	424.043,98
Employés	27.857,48
Ouvriers	14.175,17
Autres frais de personnel	8.301,51
	<u>474.378,14</u>
AUTRES FRAIS	
Réductions de valeurs	-
Charges non récurrentes	-
	<u>-</u>
RESULTAT AVANT IMPOTS	-230.897,64
Impôts des sociétés	-
RESULTAT NET	-230.897,64

Compte de résultats

2020
urbike SC

Posted Entries Only

	2020
Ventes et prestations	529.428,56 €
70 - Chiffre d'affaires	522.744,28 €
71 - En-cours de fabrication, produits finis et commandes	0,00 €
72 - Production immobilisée	0,00 €
74 - Autres produits d'exploitation	6.684,28 €
Coûts des ventes et prestations	746.017,09 €
60/61 - Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	547.198,05 €
62 - Rémunérations, charges sociales et pensions	161.738,13 €
630 - Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	37.080,91 €
631/4 - Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	0,00 €
635/7 - Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	0,00 €
640/8 - Autres charges d'exploitation	0,00 €
649 - Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0,00 €
9901 - Bénéfice (Perte) d'exploitation	-216.588,53 €
75 - Produits financiers	277.413,54 €
750 - Produits des immobilisations financières	3,50 €
751 - Produits des actifs circulants	0,00 €
752/9 - Autres produits financiers	277.410,04 €
65 - Charges financières	16.448,34 €
650 - Charges des dettes	15.965,72 €
651 - Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances	0,00 €
652/9 - Autres charges financières	482,62 €
9902 - Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	44.376,67 €
76 - Produits exceptionnels	2.500,00 €
760 - Reprise d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €
761 - Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00 €
762 - Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnels	0,00 €
763 - Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00 €
764/9 - Autres produits exceptionnels	2.500,00 €
66 - Charges exceptionnelles	366,00 €
660 - Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	250,00 €
661 - Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00 €
662 - Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)	0,00 €
663 - Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00 €
664/8 - Autres charges exceptionnelles	116,00 €
669 - Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0,00 €
9903 - Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	46.510,67 €
780 - Prélèvements sur les impôts différés	0,00 €
680 - Transfert sur les impôts différés	0,00 €
67/77 - Impôts sur le résultat	0,00 €
670/3 - Impôts	0,00 €
77 - Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00 €
9904 - Bénéfice (Perte) de l'exercice	46.510,67 €
789 - Prélèvements sur les réserves immunisées	0,00 €
689 - Transfert aux réserves immunisées	0,00 €
9905 - Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	46.510,67 €

Affectations et prélèvements

9906 - Bénéfice (Perte) à affecter	-184.386,97 €
9905 - Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	46.510,67 €
14P - Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	-230.897,64 €
791/2 - Prélèvement sur les capitaux propres	0,00 €
691/2 - Affectation aux capitaux propres	0,00 €

	2020
691 - au capital et aux primes d'émission	0,00 €
6920 - à la réserve légale	0,00 €
6921 - aux autres réserves	0,00 €
14 - Bénéfice (Perte) à reporter	-184.386,97 €
794 - Intervention d'associés dans la perte	0,00 €
694/6 - Bénéfice à distribuer	0,00 €
694 - Rémunération du capital	0,00 €
695 - Administrateurs ou gérants	0,00 €
696 - Autres allocataires	0,00 €

Bilan

As of 31/12/2020
urbike SC

Posted Entries Only

As of 31/12/2020

ACTIF	
20/28 - Actifs immobilisés	106.936,41 €
20 - Frais d'établissement	0,00 €
21 - Immobilisations incorporelles	27.224,70 €
22/27 - Immobilisations corporelles	78.536,71 €
22 - Terrains et constructions	0,00 €
23 - Installations, machines et outillage	0,00 €
24 - Mobilier et matériel roulant	17.629,47 €
25 - Location-financement et droits similaires	34.904,58 €
26 - Autres immobilisations corporelles	0,00 €
27 - Immobilisations en cours et acomptes versés	26.002,66 €
28 - Immobilisations financières	1.175,00 €
29/58 - Actif circulants	1.008.011,39 €
29 - Créances à plus d'un an	0,00 €
290 - Créances commerciales	0,00 €
291 - Autres créances	0,00 €
3 - Stocks et commandes en cours d'exécution	11.336,00 €
30/36 - Stocks	11.336,00 €
37 - Commandes en cours d'exécution	0,00 €
40/41 - Créances à un an au plus	800.120,35 €
40 - Créances commerciales	71.540,75 €
41 - Autres créances	728.579,60 €
50/53 - Placements de trésorerie	0,00 €
54/58 - Valeurs disponibles	138.499,34 €
490/1 - Comptes de régularisation	58.055,70 €
TOTAL DE L'ACTIF	1.114.947,80 €

PASSIF	
10/15 - Capitaux propres	724.512,57 €
10 - Capital	378.600,00 €
100 - Capital souscrit	378.600,00 €
101 - Capital non appelé	0,00 €
11 - Primes d'émission	0,00 €
12 - Plus-values de réévaluation	0,00 €
13 - Réserves	0,00 €
130 - Réserve légale	0,00 €
131 - Réserves indisponibles	0,00 €
1310 - Pour actions propres	0,00 €
1311 - Autres	0,00 €
132 - Réserves immunisées	0,00 €
133 - Réserves disponibles	0,00 €
14 - Bénéfice (Perte) reporté(e)	-184.386,97 €
149 - Bénéfice (Perte) en cours	0,00 €
15 - Subsidés en capital	530.299,54 €
19 - Avance aux associés sur répartition de l'actif net	0,00 €
16 - Provisions et impôts différés	0,00 €
160/5 - Provisions pour risques et charges	0,00 €
168 - Impôts différés	0,00 €
17/49 - Dettes	390.435,23 €
17 - Dettes à plus d'un an	156.275,72 €
170/4 - Dettes financières	155.575,72 €

	As of 31/12/2020
172/3 - Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	0,00 €
174/0 - Autres emprunts	155.575,72 €
171 - Emprunts obligataires non subordonnés	0,00 €
175 - Dettes commerciales	0,00 €
176 - Acomptes recus sur commandes	0,00 €
178/9 - Autres dettes	700,00 €
42/48 - Dettes à un an au plus	189.444,68 €
42 - Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	37.918,88 €
43 - Dettes financières	0,00 €
430/8 - Etablissements de crédit	0,00 €
439 - Autres emprunts	0,00 €
44 - Dettes commerciales	119.009,71 €
440/4 - Fournisseurs	119.009,71 €
441 - Effets à payer	0,00 €
46 - Acomptes recus sur commandes	0,00 €
45 - Dettes fiscales, salariales et sociales	32.516,09 €
450/3 - Impôts	3.137,03 €
454/9 - Rémunérations et charges sociales	29.379,06 €
47/8 - Autres dettes	0,00 €
49 - Comptes de régularisation et d'attente	44.714,83 €
492/3 - Comptes de régularisation	44.714,83 €
TOTAL DU PASSIF	1.114.947,80 €